PROVINCE DE QUÉBEC **MRC DES SOURCES MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 6e jour du mois d'avril de l'an 2020, à 20 h, par vidéoconférence, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire

> Mme Diane Audit Goddard, conseillère Mme Marilène Poirier, conseillère M. Danny Fontaine, conseiller

M. Luc St-Laurent, conseiller et maire suppléant

M. Stéphane Roux, conseiller

Absence: M. Jean Laurier, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE 1

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétairetrésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Séance à huis clos 20200406-01

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ainsi que les décrets suivants qui prolongent celui-ci;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

Il est proposé par Luc St-Laurent Et unanimement résolu

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

ADOPTÉE

20200406-02 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphane Roux Et unanimement résolu

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté tel que proposé et en laissant le point « Varia » ouvert.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 20200406-01 1.1 Séance à huis clos
 - 20200406-02 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 20200406-03 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020
- 2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
- 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
 - 20200403-04 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 9 mars 2020
 - 20200406-05 3.2 Compte à payer mars 2020
 - 20200406-06 3.3 Salaires payés de la Municipalité mars 2020
 - 3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour-mars 2020
 - 20200406-07 3.5 Présentation des états financiers pour l'année 2019
 - 20200406-08 3.6 Remboursement de la marge TECQ
 - 20200406-09 3.7 COVID-19 Remplacement de la directrice générale en cas d'urgence
- 4 LÉGISLATION
 - 20200406-10 4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement *Règlement* 2020-01 modifiant le règlement 2019-07 fixant le taux de taxes et des tarifs pour l'année 2020 et leurs conditions de perception
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Mesures COVID-19 suivi et plan de continuité des services
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 20200406-11 6.1 PAV-ERL Reddition de compte 2019
 - 2020406-12 6.2 Octroi de contrat conditionnel Achat et transport de matériaux granulaires rang 1 et chemin Pinard
 - 2020406-13 6.3 Octroi de contrat conditionnel Travaux garage municipal
 - 2020406-14 6.4 COVID-2019 entraide service de voirie en cas d'urgence
- 7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 Matières résiduelles continuité des services
- 8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Dépôt de la liste des permis émis et du rapport mensuel de l'inspecteur— mars 2020
 - 20200406-15 8.2 Reprise des activités d'inspection et d'émission des permis
- 9 LOISIRS ET CULTURE
- 10 RESSOURCES HUMAINES
 - 10.1 Maintien des employés en poste et réorganisation des tâches

La directrice générale dépose le plan pour le maintien en poste des employés et la réorganisation des tâches effectuées.

- 11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12 CORRESPONDANCE
- 13 VARIA
- 20200406-16 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20200403-04 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 9 mars 2020

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **2 273,31 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 9 mars 2020.

ADOPTÉE

20200406-05 3.2 Compte à payer – mars 2020

Marilène Poirier déclare son intérêt à ce point d'ordre du jour et mentionne qu'elle s'abstiendra de prendre part à la délibération.

Il est proposé par Luc St-Laurent Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques à émettre au 9 mars 2020 d'une somme de **19 475.05 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par la directrice générale.

No	Fournisseur	Montant
1	BUANDERIE BEAUDOIN	27,59 \$
2	CHEVALIER DE COLOMB 9894	240,00 \$
3	CONSULTANTS GTE	795,97 \$
4	CSST	109,10 \$
5	Équipements Lourds Papineau	45,95 \$
6	GSI Environnement inc	43,26 \$
7	INFORMATIQUE ASR	1 384,81 \$
10	JN DENIS INC	65,61 \$

12 LES ATELIERS WOTTON L.B. INC	2 472,15 \$
14 Mécanique ATD	3 880,19 \$
15 MÉGABURO - DRUMMONDVILLE	65,86 \$
17 PELLETIER & PICARD INC.	2 603,30 \$
20 PHILIPPE GOSSELIN & ASS. Ltée	1 993,35 \$
21 POIRIER, MARILENE	503,22 \$
22 Régie d'incendie des Trois Monts	3 409,19 \$
REGIE INTERMUNICIPALE DES 23 HAMEAUX	1 668,75 \$
25 VISA	16,00 \$
26 Vivaco Groupe Coopératif	150,75 \$
	19 475,05 \$

ADOPTÉE

20200406-06 3.3 Salaires payés de la Municipalité – mars 2020

Il est proposé par Marilène Poirier Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **13 284.95 \$** émis du 9 mars 2020 au 6 avril 2020.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour- mars 2020

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 31 mars 2020.

20200406-07 3.5 Présentation des états financiers pour l'année 2019

La firme Roy Desrochers Lambert sencrl explique et dépose les états financiers 2019 de la Municipalité de Ham-Sud. La Municipalité termine son année financière avec un excédent de fonctionnement et d'investissement de 83 756 \$.

Il est proposé par Stéphane Roux

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2019, tels que présentés.

ADOPTÉE

20200406-08 3.6 Remboursement de la marge TECQ

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE la Municipalité procède au remboursement de la marge TECQ au montant de 90 000 \$.

ADOPTÉE

20200406-09 3.7 COVID-19 – Remplacement de la directrice générale en cas d'urgence

Il est proposé par Luc St-Laurent Et unanimement résolu

DE nommer Julie Vaillancourt, directrice générale de la Municipalité du Canton de Saint-Camille à titre de remplaçante en cas d'urgence de Marie-Pier Dupuis, directrice générale de la Municipalité de Ham-Sud.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

20200406-10

4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement – *Règlement 2020-01 modifiant le règlement 2019-07 fixant le taux de taxes et des tarifs pour l'année 2020 et leurs conditions de perception*

Le conseiller Danny Fontaine dépose le projet de règlement 2020-01 modifiant le règlement 2019-07 fixant le taux de taxes et des tarifs pour l'année 2020 et leurs conditions de perception et donne avis de motion qu'il adoptera ou fera adopter lors d'une séance ultérieure ce même règlement.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Mesures COVID-19 – suivi et plan de continuité des services

La directrice générale fait état de la situation dans la Municipalité et mentionne qu'elle met régulièrement le document de suivi pour les élus et les employés municipaux.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20200406-11 6.1 PAV-ERL – Reddition de compte 2019

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 187 519 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE la municipalité de Ham-Sud informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2020406-12 6.2 Octroi de contrat conditionnel – Achat et transport de matériaux granulaires – rang 1 et chemin Pinard

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour l'achat et le transport de matériaux granulaires pour le rechargement du rang 1 et du chemin Pinard;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise l'octroi d'un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle ne permet pas de connaître la date exacte des travaux et que ceux-ci pourraient être retardés ou annulés si la situation perdure;

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux TECQ n'a pas encore été approuvée par le Ministère des Transports;

Il est proposé par Stéphane Roux Et unanimement résolu

QUE le contrat soit octroyé à l'entreprise Excavation Lyndon Betts pour une quantité de 4 000 TM au montant de 22,43 \$ / TM;

QUE l'octroi du contrat soit conditionnel à la reprise des activités en lien avec le COVID-19;

QUE l'octroi du contrat soit conditionnel à l'approbation des travaux de la TECQ;

ADOPTÉE

2020406-13 6.3 Octroi de contrat conditionnel – Travaux garage municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour des travaux au garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise l'octroi d'un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle ne permet pas de connaître la date exacte des travaux et que ceux-ci pourraient être retardés ou annulés si la situation perdure;

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux TECQ n'a pas encore été approuvée par le Ministère des Transports;

Il est proposé par Danny Fontaine Et unanimement résolu

QUE le contrat soit octroyé à l'entreprise Construction DMT inc. pour un montant de 27 295,07 \$, taxes incluses.

QUE la portion des travaux concernant la construction d'une mezzanine, non admissible aux travaux de la TECQ soit pris à même le budget des activités d'investissement.

QUE l'octroi du contrat soit conditionnel à la reprise des activités en lien avec le COVID-19;

QUE l'octroi du contrat soit conditionnel à l'approbation des travaux de la TECQ;

ADOPTÉE

2020406-14 6.4 COVID-2019 – entraide service de voirie en cas d'urgence

Il est proposé par Stéphane Roux Et unanimement résolu

D'autoriser le service de voirie de Ham-Sud à venir en aide à la Municipalité de Saint-Adrien en cas d'urgence reliée à la COVID-19.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Matières résiduelles – continuité des services

La directrice générale informe les élus que la collecte des plastiques agricoles ainsi que la collecte des gros rebuts sont interrompues pour une durée indéterminée.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis et du rapport mensuel de l'inspecteurmars 2020

La directrice générale dépose le rapport faisant état des permis émis ainsi que des dossiers traités pour le mois de mars 2020 préparé par l'inspecteur en bâtiment, environnement et en voirie.

20200406-15 8.2 Reprise des activités d'inspection et d'émission des permis

Il est proposé par Luc St-Laurent Et unanimement résolu

QUE la Municipalité autorise l'inspecteur en bâtiment, environnement et en voirie à organiser les rencontres du Comité consultatif d'urbanisme par vidéoconférence ou par conférence téléphonique

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier

10 RESSOURCES HUMAINES

10.1 Maintien des employés en poste et réorganisation des tâches

La directrice générale dépose le plan pour le maintien en poste des employés et la réorganisation des tâches effectuées.

11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question

12 CORRESPONDANCE

Aucun dossier

13 VARIA

Aucun dossier

20200406-16 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE la présente séance soit levée à 21 h 19

ADOPTÉE

Serge Bernier	Marie-Pier Dupuis
Maire	Directrice générale et secrétaire-
	trésorière

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier Maire